

Mise à jour du concours de l'ACAP - septembre 2025

Normes d'éligibilité et lignes directrices relatives à la technologie de l'IA

À l'ACAP, nous clarifions nos normes d'admissibilité aux concours en ce qui concerne les images critiquées et l'utilisation émergente de la technologie de l'IA en photographie.

Exigences fondamentales en matière de l'ACAP

Notre page web sur les critères d'éligibilité indique clairement : "*Toutes les parties de l'image soumise sont l'œuvre originale du créateur et ne contiennent aucun élément produit ou capturé par d'autres.*"

Ce qui est acceptable et ce qui ne l'est pas

✓ ACCEPTABLE:

- Recevoir des critiques, des suggestions et des conseils de mentorat de la part d'autres personnes
- S'inspirer d'autres photographes ou artistes;
- Utiliser des systèmes d'intelligence artificielle (comme ChatGPT ou Claude AI) pour analyser vos images et recevoir des recommandations d'amélioration;
- Apprendre par le biais de cours, de vidéos, de discussions au sein de clubs et de commentaires de pairs.

✗ NON-ACCEPTABLE:

- Permettre à d'autres d'apporter des changements ou des modifications à votre travail;
- Autoriser la technologie d'IA à appliquer automatiquement des suggestions d'amélioration;
- Créer une œuvre présentant des similitudes de couleur, de composition, d'éléments, de perspective, d'angle, de sujet et de ton qui reflètent étroitement le travail original d'un autre photographe ou artiste;
- Soumettre des images dont la réalisation finale a impliqué la mise en œuvre collaborative de changements.

La distinction essentielle

Le mentorat et la critique sont des éléments essentiels de la croissance photographique et sont fortement encouragés. Toutefois, il existe une différence importante et distincte entre recevoir des conseils et faire exécuter ces conseils par d'autres personnes. Dès que quelqu'un d'autre, qu'il s'agisse d'un être humain ou d'une intelligence artificielle,

apporte des modifications à votre image, il s'agit d'un travail de collaboration et non plus d'une création individuelle.

Clarification du concours de l'ACAP

Les images dans lesquelles d'autres personnes (y compris des systèmes d'intelligence artificielle) ont apporté des modifications ne peuvent être soumises à la sélection du concours de l'ACAP. Cette politique vise à garantir

1. Des normes de compétition équitables ;
2. L'alignement sur les critères d'admissibilité de l'ACAP ;
3. L'intégrité des résultats individuels en compétition.

Aller de l'avant

A l'ACAP, nous encourageons tous les membres à :

- Rechercher activement des critiques et des opportunités d'apprentissage ;
- Utiliser les technologies disponibles pour l'analyse et l'éducation ;
- Veiller à ce que l'exécution et la mise en œuvre finales restent entièrement leur propre travail ;
- Nous contacter pour toute question concernant des situations spécifiques.

Cette politique garantit l'équité de nos concours tout en soutenant les processus de mentorat et d'apprentissage qui nous aident tous à progresser en tant que photographes.

Si vous avez des questions ou des préoccupations, n'hésitez pas à contacter le rédacteur à l'adresse competitions@capacanada.ca

Sheldon Boles – FACAP
Directeur des concours de la ACAP